



CentraleSupélec

université  
PARIS-SACLAY

ÉDITION 2026-2027

# Bienvenue à CentraleSupélec !

●  
GUIDE DE L'ÉTUDIANT  
CAMPUS DE PARIS-SACLAY



# Édito

**Tout d'abord, je vous renouvelle mes félicitations pour votre admission et votre décision de rejoindre CentraleSupélec !**

Nous ne doutons pas que les mois ou années à venir seront inoubliables et que vous saurez tirer partie des opportunités que l'École vous propose.

Ce livret a pour objectif de vous aider à vous installer et à prendre vos marques sur le campus de CentraleSupélec de Paris-Saclay, en vous donnant de nombreuses informations sur tous les services et contacts dont vous pourrez avoir besoin.

J'espère qu'il vous sera utile et que vous prendrez plaisir à le lire.  
Cordialement,



**ROMAIN SOUBEYRAN**

Directeur général de CentraleSupélec

# Sommaire

## 01 Se préparer à venir en France

4-5

## 02 Arriver en France

6-7

## 03 Démarches administratives

8-13

## 04 Vivre à CentraleSupélec

14-24

# 01

## Préparer votre arrivée en France

Avant votre arrivée en France, commencez à chercher un logement (voir la section logement).

### Un mois avant le départ



#### Demandez votre visa

**Pour les étudiants hors Union européenne : faites les démarches pour obtenir votre visa au moins un mois avant votre arrivée. Pour cela, engagez les formalités au plus tôt, les délais d'obtention des visas pouvant aller jusqu'à 4 mois.**

#### ● À qui s'adresser

Au consulat ou à l'ambassade de France de votre pays de résidence, dès que vous avez reçu l'attestation d'admission de votre établissement.

Vous trouverez des informations sur le site [Campus France](#) pour vous guider dans les démarches.

Les documents à fournir dépendent de votre situation. Pour les connaître, consultez le site [Service Public](#).

Les ressortissants d'un pays de l'Union européenne, de l'Espace économique européen ou de la Suisse n'ont pas besoin de visa pour étudier en France.

Les étudiants mineurs doivent demander un visa de long séjour pour mineur scolarisé.



#### Vérifiez votre carte de retrait

Vérifiez que votre carte bancaire vous permettra de retirer de l'argent à votre arrivée en France.

Si ce n'est pas le cas, emportez de l'argent liquide. Vous pourrez ouvrir un compte bancaire en France plus tard.

# Une semaine avant le départ

Préparez les documents nécessaires à votre voyage et à votre installation, à savoir :



## Documents d'identité

- Photo d'identité au format numérique et, le cas échéant, votre visa ou permis de séjour ;
- Carte d'identité ou passeport ;
- Acte de naissance (traduction et copie certifiée conforme) ;
- Permis de conduire si vous avez l'intention de conduire en France.



## Documents relatifs à vos études en France

- Certificat d'inscription à CentraleSupélec ;
- Certificat(s) de langue (français, anglais...);
- Diplômes antérieurs (traduction et copie certifiée conforme) ;
- Relevé de notes du baccalauréat ou du diplôme de fin d'études secondaires (étudiants internationaux) ;
- Attestation de bourse d'études ;
- Attestation d'assurance civile pour l'année 2026-2027 (voir la rubrique dédiée).



## Documents relatifs à votre voyage

- Vos billets de train ou d'avion ;
- Votre itinéraire depuis l'aéroport.

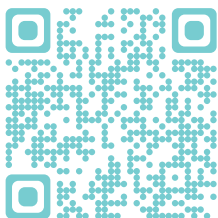


## Documents relatifs à votre installation

- Votre réservation de logement sous forme imprimée ;
- Les documents nécessaires à votre entrée dans le logement ;
- La liste et les coordonnées de vos contacts en France ;
- Munissez-vous d'une carte eSim européenne avec un numéro de téléphone.

N'hésitez pas à scanner ou à prendre des photos de vos documents et à vous les envoyer par e-mail ou à les sauvegarder sur un cloud. Vous pourrez ainsi y accéder facilement à tout moment.

Pensez à emporter votre **téléphone portable**, une **carte bancaire utilisable en France** et l'original ou une copie de votre **carnet de santé**.



### Plus d'informations

Retrouvez toutes les informations sur le site *Rentrée de CentraleSupélec*



# Arriver en France

Le campus de Paris-Saclay est situé à près de 15 km de Paris, dans la commune de Gif-sur-Yvette.



## Arriver par avion

- 1 B** ● **Depuis l'aéroport d'Orly (environ 30 min.)**

Prendre Orlyval jusqu'à Antony, puis prendre le RER B direction Saint-Rémy-lès-Chevreuse. S'arrêter à la gare de Massy-Palaiseau et prendre le bus 91.06 (arrêt Moulon) ou, à partir du dernier trimestre 2026, la ligne 18 du Métro (station Université Paris-Saclay).

Vous pouvez également vous arrêter à la gare du Guichet et prendre le bus 4609. Descendez à l'arrêt Moulon.
  
- B** ● **Depuis l'aéroport Roissy Charles de Gaulle (environ 1h) :**

Prendre le RER B direction Saint-Rémy-lès-Chevreuse. S'arrêter à la station Massy-Palaiseau et prendre le bus 91.06 (arrêt Moulon) ou par la ligne 18 du métro (ouverture fin 2026).

Vous pouvez également vous arrêter à la gare du Guichet et prendre le bus 4609. Descendez à l'arrêt 'Moulon'.
  
- 1 B** ● **Depuis l'aéroport de Beauvais**

Prendre la navette jusqu'à la Porte Maillot. Puis, prendre la ligne 1 jusqu'à Châtelet et le RER B jusqu'à la station Massy Palaiseau. Les navettes reliant l'aéroport de Beauvais et la Porte Maillot peuvent être réservées en ligne avec une petite réduction.



## Arriver en train

- B** ● **Arrivée à la Gare du Nord**  
Prendre le RER B jusqu'à Massy-Palaiseau. La durée moyenne de ce trajet est d'environ 35 minutes.
- 5 B** ● **Arrivée à la Gare de l'Est**  
Prendre la ligne 5 du métro en direction de Bobigny - Pablo Picasso (une station).  
Une fois à la gare du Nord, prendre le RER B direction sud jusqu'à Massy-Palaiseau.  
Durée moyenne du trajet : environ 40 minutes.
- A B** ● **Arrivée à la gare de Lyon**  
Prendre le RER A jusqu'à Châtelet-Les Halles (une station), puis la ligne B jusqu'à Massy-Palaiseau.  
Durée moyenne : 35 minutes.
- 6 B** ● **Arrivée par la Gare de Paris - Bercy**  
Prendre la ligne 6 jusqu'à la station Denfert-Rochereau, puis le RER B jusqu'à Massy-Palaiseau.  
Durée moyenne du trajet : 45 minutes.
- C B** ● **Arrivée par la Gare d'Austerlitz**  
Prendre le RER C jusqu'à Saint-Michel Notre-Dame et le RER B jusqu'à Massy-Palaiseau.  
Durée moyenne du trajet : 45 minutes
- 6 B** ● **Arrivée par la Gare Montparnasse**  
Prendre la ligne 6 du métro jusqu'à Denfert-Rochereau, puis le RER B jusqu'à Massy-Palaiseau.  
Durée moyenne du trajet : 35 minutes.
- 14 B** ● **Arrivée par la gare Saint-Lazare**  
Prendre la ligne 14 du métro jusqu'à Châtelet-Les Halles, puis le RER B jusqu'à Massy-Palaiseau.

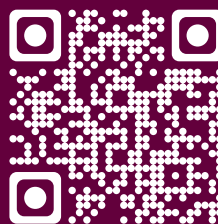
**4606**

**Pour tous, prendre à Massy-Palaiseau le bus 4606 jusqu'à l'arrêt Moulon ou la ligne 18 du métro, qui ouvrira au dernier trimestre 2026.**

### Arriver sur le campus Paris-Saclay

Le principal moyen de transport du campus Paris-Saclay est la **ligne B du RER**. Elle est utilisée pour accéder aux principaux lieux de Paris et à d'autres en banlieue, tels que l'aéroport Charles de Gaulle et le Stade de France.

Pour rejoindre l'école en métro et en train, il faut acheter un **ticket Massy-Palaiseau** et un **ticket de bus 4606**.



Plan du RER B

# Démarches administratives

## Pour vivre en France

À votre arrivée en France, vous devrez accomplir plusieurs formalités. Celles-ci sont nécessaires pour que vous puissiez bénéficier de soins médicaux ou trouver une banque ou un logement. D'autres vous permettront de circuler.



### Validation de visa

Si vous êtes venu en France avec un visa nécessitant une validation, faites-la dans les premiers jours de votre arrivée pour vous inscrire à la Sécurité sociale et pouvoir voyager pendant votre séjour. Connectez-vous sur [ce site](#).

## Visa étudiant long séjour ou VLSTS (Visa Long Séjour valant Titre de Séjour)

À votre arrivée en France et au plus tard dans les 3 mois suivant votre arrivée, vous devez valider votre visa pour lui donner "valeur de titre de séjour". Cette procédure est obligatoire pour tous les détenteurs de ce visa. Vous devez valider votre visa en ligne sur la plateforme de l'ANEF. Vous devrez avoir pour cela :

- une adresse électronique valide,
- les informations relatives à votre visa,
- votre date d'arrivée en France,
- votre adresse de résidence en France,
- une carte de paiement pour régler la taxe de séjour en ligne ou un timbre électronique, à acheter dans un bureau de tabac sur un terminal dédié (paiement en espèces).

Après avoir saisi le numéro de votre visa, fourni diverses informations et payé une taxe de 50€ pour un "statut étudiant" sous forme de timbre fiscal électronique, vous devez confirmer l'enregistrement de votre visa et recevez une attestation de validation au format PDF. Cette attestation doit être sauvegardée. Elle a valeur de titre de séjour jusqu'à la date de fin indiquée sur le visa.

## Visa mineurs scolarisés / concours / étudiants algériens

Vous devez déposer une première demande de titre de séjour après validation de votre inscription dans votre école ou université (visa concours / étudiant algérien) ou dès que vous avez atteint votre majorité (visa mineur scolarisé). Pour les visas concours, le Students Welcome Desk a mis en place une procédure d'accompagnement des étudiants visant à obtenir rapidement le VLS-TS.

Il prendra contact avec vous pour savoir qui est concerné et vous guidera dans la procédure.



## Ouverture d'un compte bancaire

**Disposer d'un compte bancaire est un droit reconnu par la loi française. Un étudiant étranger vivant en France peut ouvrir un compte bancaire dans n'importe quelle banque en France.**

Comparez les offres des différentes banques. Les coûts de la carte de retrait, des virements internationaux et des retraits d'argent à l'étranger peuvent varier considérablement d'une banque à l'autre. Trois documents sont nécessaires pour ouvrir un compte bancaire :

- une pièce d'identité,
- un justificatif de domicile
- un certificat de scolarité ou une carte d'étudiant.

L'ouverture d'un compte bancaire donne droit à une carte bancaire et à un chéquier. Grâce à votre Relevé d'Identité Bancaire (RIB), vous pourrez facilement mettre en place des prélèvements automatiques pour divers abonnements.

Si vous avez des difficultés à ouvrir un compte bancaire, il existe une procédure appelée "droit au compte". La Banque de France désignera automatiquement une banque qui aura l'obligation de vous ouvrir un compte. Les détails de cette procédure, les documents à fournir et les associations d'aide sont disponibles sur le site de la Banque de France.

## Inscription à la Sécurité sociale

**La Sécurité sociale permet aux étudiants étrangers de bénéficier d'une couverture sociale pendant leurs études en France.**

**ameli.fr**  
santé

**Commencez votre inscription dès votre arrivée en France, car la procédure est longue.** Vous obtiendrez d'abord une attestation provisoire d'affiliation, puis une attestation définitive une fois que vous aurez validé votre visa et créé un compte bancaire.

**Si vous êtes un étudiant européen,** vous n'avez pas besoin de vous inscrire à la Sécurité sociale française si vous avez une carte européenne d'assurance maladie (CEAM). Vous pouvez utiliser votre carte et recevoir des soins en France. Cette carte est à demander dans votre pays d'origine. *Les étudiants concernés sont ceux qui ont la nationalité d'un pays de l'Union européenne, de l'Islande, du Lichtenstein, de la Norvège ou de la Suisse.*

**Si vous êtes un étudiant non européen,** vous devez vous inscrire au régime général de la Sécurité sociale française. Cette inscription est gratuite. Elle doit être effectuée immédiatement après votre inscription dans votre établissement. Elle se fait en ligne sur le site de l'assurance maladie dédié aux étudiants internationaux. Il est disponible en français et en anglais. Connectez-vous [ici](#).

**Documents à fournir pour obtenir votre attestation de droit provisoire à la Sécurité sociale :**

- votre certificat d'inscription pour l'année académique en cours ou votre carte d'étudiant ;
- une pièce d'identité ;
- votre visa d'étudiant ou visa de long séjour valable pour la résidence (VLS-TS).

**Documents complémentaires nécessaires pour compléter votre inscription à la Sécurité sociale et obtenir votre attestation de droits définitifs :**

- votre titre de séjour (visa validé par le ministère de l'Intérieur) ;
- un justificatif d'état civil (acte de naissance, par exemple). Une traduction sera exigée pour les étudiants non européens. La traduction est facultative pour les étudiants européens (sauf pour les étudiants grecs et bulgares) ;
- un relevé de compte bancaire à votre nom. Si vous n'avez pas de compte bancaire en France, vous pouvez fournir les coordonnées bancaires (IBAN) d'un compte à l'étranger.

## Mutuelle santé étudiante

Vous pouvez, en plus de la sécurité sociale, prendre une mutuelle, qui permet donc un meilleur accès aux soins, même les plus onéreux. [Plus d'informations ici](#).

## S'inscrire à la Caisse d'Allocation Familiale (CAF)

**Le gouvernement français propose une aide pour payer votre logement : l'APL, ou aide personnalisée au logement.**

Cette aide est valable pour les étudiants européens ou internationaux boursiers du gouvernement français.

Pour en bénéficier, inscrivez-vous sur le site et en fonction de votre situation, vous recevrez chaque mois un montant fixe pour vous aider à payer votre loyer. Rendez-vous sur [le site de la CAF](#), et sélectionnez votre département (91 pour Saclay).

*Là encore, commencez votre inscription le plus tôt possible, car la procédure est longue.*



## Assurance et garant

**À l'arrivée, il est obligatoire de souscrire une assurance multirisque couvrant l'hébergement, la responsabilité civile et les biens.**

Cette "attestation de responsabilité civile et multirisques habitation" vous est souvent remise par votre banque. Vous devrez également trouver un garant qui s'engage à payer votre loyer en cas de défaillance de votre part. Vous pouvez utiliser :

- [Visale](#), un service gouvernemental gratuit pour les étudiants,
- ou [Garantme](#), un organisme privé.



## Bénéficiaire d'un forfait téléphonique/internet local

**Vous pouvez commander une carte SIM en ligne ; elle vous sera envoyée à votre arrivée. Si vous souhaitez aller la chercher vous-même, des magasins et des distributeurs automatiques existent dans les grandes villes et les centres commerciaux.**

Il existe de nombreux fournisseurs qui proposent des offres différentes.

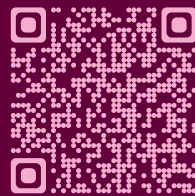
Les plus importants sont :

- [Free](#)
- [Bouygues](#)
- [SFR](#)
- [Orange](#)



**Le Wi-Fi à Césal est fourni par ViaRézo**, l'association étudiante d'informatique et de réseaux du campus. L'accès à ce service est conditionné à une cotisation (environ 50 € par an).

## Étudiants étrangers : un site pour vous aider dans vos démarches



Ce site récapitule les principales démarches à effectuer pour votre séjour en France, ainsi qu'une feuille de route reprenant les différentes démarches à effectuer et le calendrier associé.

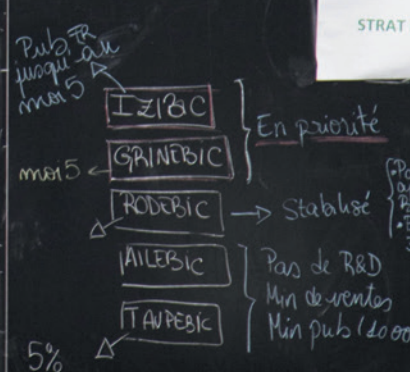
Izib.c. pas assez de com' dessus pas bonne affichage transports chers que Pays Bas & Suède : débak en Mo (vendre 100 au total).

Activité: (Q° de hrs, charge de reg)  
 Orig° d'immigr°: (Qui fait quoi)  
 Communication et relat° (int et ext)  
 Projets, liens, strat° (microcapital pas pub)  
 Identi°, reconnaissance:  
 Colabor: Q° / Ident / Act°

Salaire: 1650€ → 50€  
 Prime: 5% du benef° au  
 CE: 3,5% de MS ✓  
 Rénov' Verte (3000€)  
 Affur: 85% max ✓  
 20 formations ou ateliers kmis  
 → 15?

### Résumé objectifs

- 1) Résultats > 0 mois 4
- 2) Climat social > 5% mois 4
- 3) Prédominance marché haute ge  
 → Injac et hautjac > 1  
 ↳ changement



## Pour étudier à CentraleSupélec

### Contribution Vie Étudiante et Campus (CVEC)



**Le paiement de la CVEC est obligatoire pour valider votre inscription à CentraleSupélec. Son montant est d'environ 108 € pour l'année 2026-2027.**

Les catégories d'étudiants suivantes ne sont pas soumises à la CVEC :

- les programmes d'enseignement payés par l'employeur (apprentissage, contrat de professionnalisation, formation continue) ;
- les étudiants en échange dans le cadre de programmes régis par un accord entre un établissement d'origine à l'étranger et un établissement d'accueil en France. Ces étudiants ne sont pas officiellement considérés comme inscrits en France (double diplôme non payant, échanges académiques).

**Vous pouvez la payer par internet en vous connectant [à ce site](#).**

Vous pouvez également la payer en espèces dans un bureau de poste.

Tous les étudiants inscrits en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur français, public ou privé, doivent s'acquitter de cette contribution, à l'exception des étudiants :

- titulaires d'une bourse sur critères sociaux du CROUS ou d'une bourse versée par une région ;
- bénéficiant d'une bourse de l'État français (BGF).

**Dans tous les cas, même les étudiants exonérés de la contribution vie étudiante et de campus doivent se connecter au site [cvec.etudiant.gouv.fr](http://cvec.etudiant.gouv.fr) pour valider leur exonération et recevoir une attestation leur permettant de s'inscrire dans leur établissement d'enseignement supérieur.**

### Inscription administrative à CentraleSupélec

**Vous devez remplir votre dossier d'inscription sur notre plateforme d'inscription en ligne, Géode pour finaliser votre inscription, payer vos droits de scolarité et obtenir votre carte d'étudiant.**

Remplissez votre dossier d'inscription le plus tôt possible. L'équipe du Welcome Students Desk (Bureau E029, bâtiment Bouygues) se tient à votre disposition pour toute question ou problème financier.

Votre dossier doit être complété dans le mois qui suit le début de l'année académique.

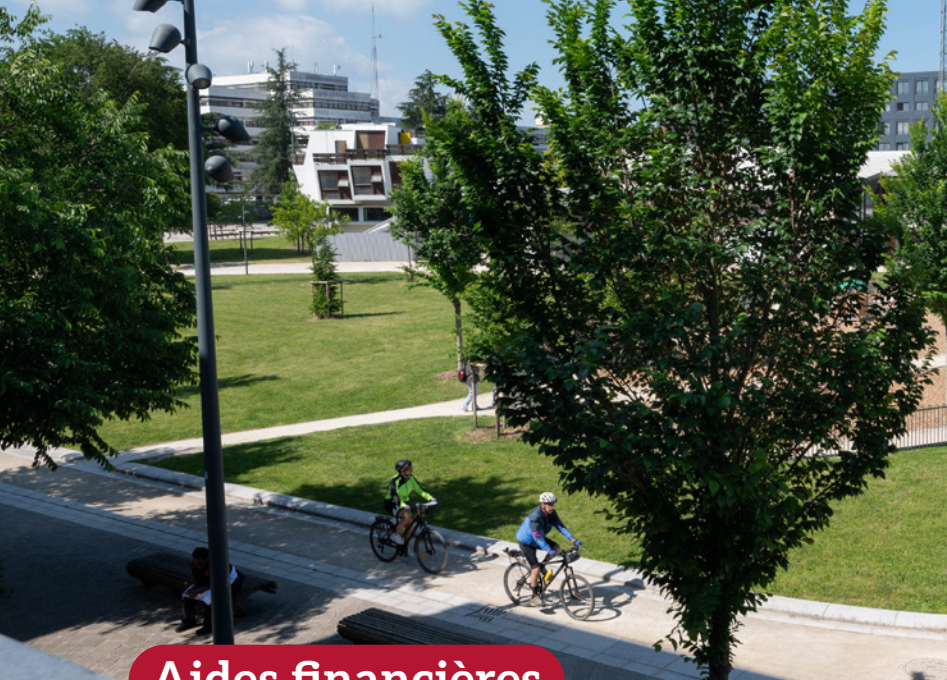
Si vous payez en 3 fois, veuillez soumettre votre demande en indiquant ce mode de paiement.

**Si votre dossier n'est pas validé, vous ne pourrez pas passer vos examens, faire votre stage ou valider votre année.**

#### IMPORTANT

Tous les étudiants non européens primo-entrants et les étudiants en situation de handicap doivent passer une visite médicale.





## Aides financières

### La Fondation CentraleSupélec

**La Fondation CentraleSupélec soutient les élèves ingénieurs français et étrangers, les étudiants en Master, MS, MSc et Bachelors, en fonction de leurs difficultés, de leurs besoins ou de leurs projets, par le biais de :**

- bourses de vie (élèves-ingénieurs de 1<sup>ère</sup> année) et des garanties de prêts sous conditions de ressources pour vous aider à faire face aux coûts de la vie étudiante et/ou soutenir vos projets de mobilité internationale. Trois commissions sont organisées chaque année : octobre, janvier et mai ;
- prêts informatiques pour les étudiants qui ne peuvent pas acheter d'ordinateur ou dont l'ordinateur est en panne ;
- bourses du Centre des Diversités et de l'Inclusion : des bourses supplémentaires pour les élèves ingénieurs boursiers du CROUS des échelons 1 à 7 ont été créées. En 1<sup>ère</sup> année : 2 000 €, incluant le coût du week-end d'intégration (WEI) et en 2<sup>e</sup> année : 1 000 €.

Contact : [fondation@centralesupelec.fr](mailto:fondation@centralesupelec.fr)



### Le réseau CentraleSupélec Alumni

Dès votre arrivée à CentraleSupélec, un profil est automatiquement créé pour vous sur la plateforme du réseau CentraleSupélec Alumni. Cet accès est gratuit et valable à vie : vous apparaissez dans l'annuaire des diplômés et pouvez commencer à développer votre réseau. Avec 55 000 diplômés présents dans plus de 80 pays, le réseau constitue une ressource précieuse pour trouver un stage, un premier emploi, obtenir des conseils ou développer des opportunités professionnelles.



### Aides de l'École

**CentraleSupélec met également à disposition des aides pour les étudiants en difficulté (aides alimentaires, bourses...).**

Plusieurs commissions d'attribution des bourses sont réalisées chaque année.

Contact : [armelle.minez@centralesupelec.fr](mailto:armelle.minez@centralesupelec.fr)

### KLARO

Klaro est une application qui permet de connaître les modalités et les montants des aides financières auxquelles vous pouvez prétendre. CentraleSupélec et l'Université Paris-Saclay mettent à votre disposition une application qui recense toutes les aides dont vous pouvez bénéficier en fonction de votre situation.



# Vivre à CentraleSupélec

## Le logement

CentraleSupélec propose à ses étudiants plusieurs types de logements.

### Sur le campus de Paris-Saclay

- La [résidence Césal](#) accueille des étudiants Bachelors et ingénieurs, principalement en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année.
- L'École dispose de quelques places dans les **résidences CROUS Georges Sand et Eileen Grey**. Ces places sont attribuées en priorité aux étudiants ayant des difficultés financières et internationaux.

### Sur Paris

- Les **résidences MINA et MIAA**, au sein de la CIUP (Cité Internationale Universitaire de Paris), accueillent également des étudiants de l'École.

Contact : [logement@centralesupelec.fr](mailto:logement@centralesupelec.fr)

### Des sites pour vous aider

#### CASA

La plateforme de logement CASA de l'Université Paris-Saclay recense régulièrement des offres de logement sur les différents sites de l'Université.

#### StudapartxCentraleSupélec

La plateforme présente l'offre de logement dans les différentes villes où vous souhaitez loger.



## À propos des résidences Césal

**Césal dispose de six résidences offrant différents types d'hébergement, de la chambre individuelle à la colocation. Il propose également une large gamme de loyers.**

La résidence Césal héberge aussi des étudiants d'autres établissements.



## Réserver une chambre chez Césal

Les étudiants en bachelors bénéficient d'une procédure de réservation de chambre dédiée. Elle vous sera communiquée directement par le Students Welcome Desk.

- 1 **Créez votre espace résident** (si vous êtes étudiant de CentraleSupélec, utilisez l'adresse email @student-cs.fr), choisissez votre date et heure d'arrivée.
- 2 **Choisissez votre logement.**
- 3 **Saisissez votre date de fin de bail** (date maximale de fin de bail : 11 mois après la date de début de bail). Veuillez noter que certains logements doivent être libérés à une date précise. Si c'est le cas, cela vous sera précisé lors de la réservation.
- 4 **Téléchargez les pièces justificatives** requises dans votre espace résident dans un délai de 48 heures :
  - carte d'identité ;
  - justificatif d'inscription pour l'année en cours (lettre d'acceptation de CentraleSupélec) ;
  - justificatif de domicile (facture de téléphone ou d'électricité par exemple) ;
  - une attestation d'assurance habitation (obligatoire) à partir de votre date d'arrivée dans votre logement. Vous pouvez obtenir votre assurance auprès de notre partenaire [STUDCORP](#)
- 5 **Obtenir un garant.**
  - Garant physique. Le garant doit être français et fournir une pièce d'identité, le dernier avis d'imposition ou de situation fiscale du garant et les trois derniers bulletins de salaire du garant.
  - Garant moral (à défaut de garant physique) : certificat de garantie locative ([Visale](#) et [Garantme](#) vous offre la possibilité d'obtenir un garant moral à un tarif préférentiel en saisissant le code "CESAL" au moment du paiement)
- 6 Une fois que Césal a validé vos documents, vous **payez votre dépôt de garantie et votre premier loyer** via votre espace résident.
- 7 **Vous signez électroniquement** votre contrat de location, votre règlement intérieur, votre mandat de prélèvement et votre convention de dépôt de garantie.



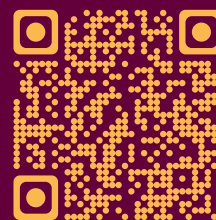
## Se repérer sur le campus

**Le campus Paris-Saclay de CentraleSupélec est composé de 3 bâtiments :**

- **le bâtiment Eiffel** qui abrite le restaurant universitaire, l'amphithéâtre Michelin, les salles de cours et de conférences, le centre de langues (entre autres) ;
- **le bâtiment Bouygues**, qui abrite le Musée (le bar des étudiants), les salles de sport et de musique, les espaces entrepreneuriaux, le Fab Lab et le théâtre Rousseau ;
- **le bâtiment Breguet** qui ouvrira ses portes après une période de rénovation. Il accueillera notamment le Centre de Santé Etudiante.

### CAMPASS

Pour vous aider à vous repérer, nous vous conseillons de télécharger l'application CAMPASS (disponible sur AppStore et Google Play.)



## Payer sur le campus

### Distributeurs de billets

Il y a 2 distributeurs automatiques de billets dans le mail Pierre Potier, près de la pharmacie, à 2 minutes à pied du campus. Apportez de l'argent liquide à l'avance si vous n'avez pas de carte de crédit. Cependant, le RU n'accepte plus d'argent liquide !

### Izly

Izly est un **moyen de paiement sans contact sur le campus**, utilisant votre smartphone ou votre carte d'étudiant.

#### Comment bénéficier d'Izly ?

Izly vous envoie un email à votre adresse email (enregistrée sur [messervices.etudiant.gouv.fr](mailto:messervices.etudiant.gouv.fr)) ou à votre adresse email d'étudiant (lors de votre inscription à CentraleSupélec). Vous serez alors redirigé vers [Izly.fr](http://Izly.fr) pour activer votre compte en ligne.

Vous n'avez pas reçu d'email d'activation ?  
Rendez-vous dans une agence du Crous ou sur [Izly.fr](http://Izly.fr).

### Budget mensuel moyen (estimation)

<b>Logement</b> (avant la réduction de la CAF)	600 €
<b>Restaurant universitaire</b> (Crous, 1 €/repas)	60 €
<b>Courses</b>	250 €
<b>Dépenses personnelles</b> (lingerie, produits d'hygiène, etc.)	80 €
<b>Transport, téléphone, réseau wifi</b>	80 €
<b>Autres</b> (santé, urgences)	50 €
<b>Dépenses totales</b>	<b>1120 €/mois</b>



## Se déplacer



### Transports en commun

**La carte de transport Navigo vous permet d'accéder à tous les moyens de transport en Île-de-France.**

Vous pouvez l'utiliser pour détenir un abonnement mensuel ou annuel ou pour utiliser le billet Navigo Liberté+ (rechargeable en gare ou sur l'application Bonjour RATP).

Vous pouvez le faire envoyer à votre domicile ou le retirer à un guichet. De nombreux types de billets sont disponibles : vous pouvez les consulter dans la rubrique "Carte Navigo" sur [www.iledefrance-mobilites.fr](http://www.iledefrance-mobilites.fr).

**L'offre la plus populaire pour les étudiants est le ticket étudiant Imagine R.** Il permet de voyager de façon illimitée dans toute l'Île-de-France, sur tous les modes de transport (sauf Orlyval). Le coût pour un an est de 393 € et il faut avoir moins de 26 ans.

### Citymapper

L'application Citymapper est bénéfique pour les déplacements en Île-de-France : pour chaque destination, elle propose des itinéraires de transports en commun en fonction des horaires.



### Transports publics près de l'école

**Trois lignes de bus desservent le campus de Paris-Saclay :**

#### 4606 Express 91.10

Le bus 4606 et le bus Express 91.10 sur des itinéraires spécifiques. Ces lignes permettent de rejoindre la gare de Massy-Palaiseau en 20 minutes.

De là, vous pouvez rejoindre Paris par le RER B.

Trois arrêts desservent le campus : Université Paris-Saclay, Moulon, et Joliot-Curie

#### 4609

La ligne Mobicaps 4609 permet d'arriver en 5 à 10 minutes à la gare RER B du Guichet.

#### 4607

La ligne Mobicaps 4607 (arrêts Université Paris-Saclay ou IUT Maison de l'Ingénieur) permet de rejoindre la gare RER B d'Orsay-ville.

**Une ligne de métro :**

#### 18

En 2026, le tronçon Massy Palaiseau - Christ de Saclay ouvrira, avec l'arrêt Université Paris-Saclay à proximité du campus. En 2027, elle sera complétée par l'ouverture du tronçon Massy-Orly.



### Covoiturage

Pour voyager avec d'autres personnes, vous pouvez passer par :

- [Blablacardaily](#), une solution proposée par l'École ;
- Le service VRoum, proposé par l'association étudiante ViaRézo.



### Vélo

Plusieurs aménagements cyclables permettent de se rendre à CentraleSupélec sur des itinéraires relativement sûrs et agréables.

- Un exemple de location de vélos électriques : [Veligo](#), qui propose des locations de vélos électriques pour un tarif étudiant de 22 €/mois).



### Voiture

Vous pouvez vous rendre à Paris par deux voies :

- en prenant la N118 en direction de Paris. Vous arriverez alors à la Porte de Saint-Cloud ;
- en empruntant la N118 en direction de Chartres, prendre la sortie 13 et continuer jusqu'à l'A10, puis l'A6. Continuez jusqu'à Paris. Vous arriverez à la Porte d'Orléans (A10b) ou à la Porte d'Italie (A6a).

L'application [Clem Mobi](#) vous permet de louer des voitures électriques pour de courtes durées. Les tarifs sont de 8 euros pour une heure et de 35 euros pour une journée entière.

L'enregistrement du permis de conduire est obligatoire et le véhicule doit être restitué à l'endroit où il a été pris.

## Prendre soin de soi

Le campus offre divers services pour prévenir ou traiter les problèmes médicaux.

### Maison de la santé



Située dans le bâtiment Breguet, la **Maison de Santé proposera à partir du mois d'octobre 2026 aux étudiants un centre de santé de proximité**, à la fois structure de soins et espace de prévention. Les consultations sont possibles avec ou sans rendez-vous. **Plusieurs services sont également proposés** tels que :

- les bilans visuels,
- la santé sexuelle,
- les consultations d'ostéopathie,
- les parcours de prévention spécialisés.

**Un pôle santé mentale et addictologie** permet également d'offrir un accompagnement adapté aux étudiants en situation de fragilité psychologique ou de troubles liés aux conduites addictives.

La structure bénéficie également d'un guichet unique pour faciliter les démarches administratives liées à la santé et à la vie étudiante.

#### Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi : entre 8h30 et 19h ;  
Samedi de 9h à 13h.

### Infirmierie



**L'infirmierie est située au rez-de-chaussée du bâtiment Bougues, dans la salle H.037.**

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h40 à 11h30 et de 12h45 à 17h15 pour les soins, les vaccinations, les ablations de points de suture, etc.

**Contact : Élodie Bouvet**

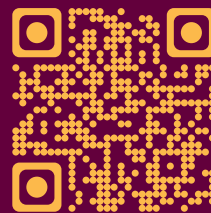
**[elodie.bouvet@centralesupelec.fr](mailto:elodie.bouvet@centralesupelec.fr) ou 01 75 31 63 30**



### Téléconsultations médicales

L'Université Paris-Saclay propose à tous les étudiants disposant d'une carte vitale (y compris un numéro temporaire) un **accès à QARE, plateforme de téléconsultation médicale**, fonctionnant tous les jours de la semaine de 6h à minuit, sans avance de frais.

S'inscrire au service de téléconsultation Qare :



### Département de soins en psychologie



**Trois psychologues sont également à votre disposition :**

- Au sein de l'École : Manya Papadopoulou et Frank Harding, joignables par email.

**Contact : [psy@centralesupelec.fr](mailto:psy@centralesupelec.fr)**

- À Césal : Isabelle Zakia assure des consultations gratuites les jeudis et vendredis après-midi.

**Contact : [zakia@cesal.fr](mailto:zakia@cesal.fr)**



## Se restaurer

### Le CROUS

**Le restaurant universitaire (RU) est situé au centre du bâtiment Eiffel.** Il est ouvert tous les jours. Les repas standards coûtent 1 € en 2026-2027.

Il existe d'autres Restaurants Universitaires à proximité du campus. Par exemple, le RU du lieu de vie, rue Joliot Curie ou le RU de l'École Normale Supérieure Paris-Saclay.

Chaque RU dispose également d'une cafétéria où l'on peut acheter des sandwichs, des paninis, des tartes, des desserts...

*Moyens de paiement : Compte Izly, carte bancaire.*

### Le Musée

**Situé dans le bâtiment Bouygues, le Musée est le bar-café de l'école.** Il propose de la restauration rapide. Il est nécessaire d'adhérer à l'association Musée (1 €/an) pour pouvoir consommer au sein du Musée.

Le Musée est tenu en grande partie par les étudiants et ferme à minuit.

*Moyens de paiement : Lydia, carte de crédit, espèces*

### Food-trucks

**Il y a plusieurs food trucks sur le campus avec des ambiances culinaires variées.**

Certains sont présents le midi et le soir !

N'hésitez pas à vous y rendre pour varier les plaisirs culinaires !

*Modes de paiement : carte de crédit, espèces*

### Commerces

**Un Intermarché est ouvert à proximité de l'école, au Mail Pierre Potier, derrière la Résidence 6.**

**En face du supermarché, se trouvent une boulangerie, une librairie, une pharmacie et plusieurs restaurants rapides (Mac Do, Poke, pizzeria).**

Pour des achats plus importants, vous pouvez vous rendre en bus à Massy ou aux Ulis ou utiliser les services d'Uber Eats. Enfin, l'association étudiante Impact organise une vente hebdomadaire de produits fermiers locaux.



# Prendre part à la vie sportive

## Équipements en extérieur

- Terrains de tennis
- Terrain de beach-volley
- Piste de course (autour des courts de tennis, du terrain de basket et du terrain de beach-volley)

## Équipements en intérieur

- Murs d'escalade
- Gymnase polyvalent
- Salle de musculation
- Dojo
- Salle polyvalente (danse, escrime, escalade...)
- Salle de sport à sol souple (musculation)

## Activités extrascolaires

Il est possible de faire du sport en dehors du programme universitaire :

- Le soir, dans les sections sportives, à condition de participer à une compétition.
- Le soir, dans la salle de musculation pour les activités de loisirs.
- Avec le BDS (adhésion à l'association CS Sports requise) lors des soirées et week-ends sportifs (escalade, sport événementiel....).
- Au sein du quartier du Moulon, vous trouverez plusieurs installations sportives : le [Centre omnisports universitaire du Moulon](#) et [Omega](#), le centre aquatique de Gif-sur-Yvette.



# Vie quotidienne sur le campus



## Vie numérique

En tant qu'étudiant de CentraleSupélec, vous devez disposer d'un compte CentraleSupélec avec un identifiant de format prénom.nom@student-cs.fr. Ce compte est indispensable. Nous vous conseillons de consulter votre messagerie sur ce compte au moins une fois par jour.



## Sites web de l'école

- **MyWay** : c'est votre portail étudiant. Vous y trouverez tous les liens pour accéder aux formulaires/services proposés par l'École, votre emploi du temps, vos notes et vos documents de scolarité (bulletins, attestations, ...).
- **Edunao** héberge tous les cours que vous avez à CentraleSupélec.
- **Géode** : vous en aurez besoin pour renseigner votre dossier d'inscription et pour obtenir votre certificat de scolarité.
- **ResaCS** : permet de réserver des salles de CentraleSupélec pour travailler en journée (de 7h à 23h).



## Impression

Une imprimante/scanner est située dans l'interlocale, la salle inter-associations du bâtiment Eiffel.  
La seconde se situe en Bouygues, sur le plateau de la SA108.  
Des imprimantes sont également disponibles au Lumen, avec le même service de carte.



## Bibliothèque : le Lumen

Situé au cœur du campus de Moulon, le Lumen propose des services destinés à favoriser la réussite des étudiants et à animer la vie du campus. En lien avec les bibliothèques associées de CentraleSupélec Metz et CentraleSupélec Rennes, vous y trouverez :

- des millions d'ouvrages, de revues et d'articles, imprimés et numériques, couvrant tous les domaines d'activité du Plateau de Moulon ; un service de navette et de prêt entre bibliothèques complète l'offre sur place ;
- le fonds ancien de CentraleSupélec, ouvrages imprimés remontant au XVII<sup>e</sup> siècle, comprenant des documents relatifs à l'histoire des écoles et de leurs anciens élèves ;
- des espaces de travail collaboratifs, pédagogiques et individuels ;
- l'accompagnement de la vie étudiante : ateliers, prêt de jeux de société, services dédiés, etc ;
- des formations, tant à la recherche documentaire qu'à des compétences variées (design, photographie, improvisation, etc.) ;
- une matériauthèque, espace de présentation, d'information, de conseil et de recherche de matériaux, proposé par le DesignSpot ;
- un service de restauration ;
- wifi, copieurs, imprimantes, etc.

Avec une large amplitude horaire (soirs et week-ends) et une capacité d'accueil de 1 000 places, le Lumen répond à tous vos besoins !

Le Lumen est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 22h et le week-end de 10h à 19h.





## VSS, harcèlement et discriminations

### Sécurité

Le centre de sécurité est situé au rez-de-chaussée du bâtiment Eiffel, au sud de la diagonale. Il est ouvert 24h/24h.

**Numéro de téléphone : 01 75 31 77 77**

Les missions du service de sécurité sont :

- assistance aux personnes ;
- assurer la sécurité incendie.

L'établissement est placé sous contrôle d'accès et sous vidéosurveillance.

L'accès est généralement libre pendant les heures d'ouverture au public. Toutefois, certaines zones des bâtiments peuvent rester sous contrôle d'accès et, par conséquent, n'être accessibles qu'aux détenteurs d'un badge individuel pendant les heures autorisées. En dehors des heures de bureau, une société spécialisée assure la sécurité du campus.



### Violences sexuelles et sexistes

Pour la prévention contre les violences sexuelles et sexistes, l'école fournit de nombreuses informations en début d'année. Les contacts les plus importants sont :

- Les référentes égalité de genre Aline Faes et Alexandrine Urbain  
**Contact : [egalite@centralesupelec.fr](mailto:egalite@centralesupelec.fr)**
- SOS-Homophobie : 01 48 06 42 41

Pour recueillir et traiter les signalements en toute confidentialité, CentraleSupélec met également à disposition des étudiants un portail permettant de signaler toute forme de violence (discriminations, harcèlement moral, sexiste ou sexuel...) :

**<https://centralesupelec.besignal.com/>**

En outre, la Cnaé est un dispositif d'écoute, d'accompagnement et de signalement pour les étudiants qui vivent des situations de mal-être, de violence ou de discrimination :  
**0 800 737 800 - Gratuit et confidentiel (de 10h à 21h en semaine et de 10h à 14h le samedi)**  
**[cnae@enseignementsup.gouv.fr](mailto:cnae@enseignementsup.gouv.fr)**



# Contacts utiles

## À l'École

<b>Handicap</b>	Lionel HUSSON	Bouygues, SA 127	handicap@centralesupelec.fr
<b>Violences sexistes et sexuelles</b>	Aline FAES & Alexandrine URBAIN	Bouygues, E023	egalite@centralesupelec.fr
<b>Infirmière</b>	Elodie BOUVET	Bouygues, H037	elodie.bouvet@centralesupelec.fr
<b>Gestion administrative</b>	Aurélié PHILIPPON et Karima BICHE	Bouygues, E023	students.welcomedesk@centralesupelec.fr
<b>Fondation CentraleSupélec</b>	Laura SCAZZOLA	Eiffel, VI141	fondation@centralesupelec.fr
<b>CentraleSupélec Alumni</b>	Michael JOLY	Bouygues, E023	michael.joly@centralesupelec.fr
<b>Police</b>	17 ou 112		
<b>Pompiers</b>	18 ou 112		
<b>Urgence de santé</b>	15 ou 18 ou 112		

## Contacts académiques

<b>Bachelor d'Ingénierie Globale</b>	Magalie CHAMPY	magalie.champy@centralesupelec.fr
<b>Bachelor en AIDAMS</b>	Zoé BOURIOT	aidams.studentservices@centralesupelec.fr
<b>MSc en DSBA- M1</b>	Mathilde COLIN	mathilde.colin@centralesupelec.fr
<b>MSc en DSBA - M2</b>	Béatrice BILLARD	beatrice.billard@centralesupelec.fr
<b>MSc en Intelligence Artificielle</b>	Dave JACOBS	dave.jacobs@centralesupelec.fr
<b>MSc en ITM</b>	Dave JACOBS	dave.jacobs@centralesupelec.fr
<b>MSc en SBS</b>	Marie-Pierre SALIBA	marie-pierre.saliba@centralesupelec.fr
<b>Pôle Relations Internationales</b>	Doubles diplômes entrants Marisol VERSTRAETE Échanges académiques entrants Julie CASTEL	marisol.verstraete@centralesupelec.fr julie.castel@centralesupelec.fr



Suivez-nous sur :

